

<p>D 24-56</p> <p>CRÉATION D'UN POSTE DE GARDIEN BRIGADIER A TEMPS COMPLET A COMPTER DU 1^{ER} JUILLET 2024.</p> <p>Votants : 17 Pour : 17 voix Contre : 0 voix Abstention : 0 voix</p>	<p>L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-sept juin à dix-huit heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle des fêtes sous la présidence de son Maire, Monsieur Olivier COLIN.</p> <p><u>Présents :</u> Olivier COLIN, Maire, Laurent LAEMLÉ, Annie DUBOS, Olivier HOMOLLE et Dominique FROT, Adjointes au Maire, Alain BERTAUD, Alain GOSSELIN, Catherine POULAIN, Élisabeth LEGRAND, Christian MASSON, Patrick BARBA, Nathalie MAHIER, Céline VOISIN, Didier FRAGASSI et Antoine ARIF, conseillers municipaux.</p> <p><u>Absents excusés :</u> Fabien DUPONT : pouvoir donné à Olivier COLIN ; Patrick BLOSSE : pouvoir donné à Antoine ARIF ; Sylvia FLEURY ; Joanna DE KERGORLAY</p> <p>Annie DUBOS est désignée en qualité de secrétaire de séance et Nathalie VASSALIÈRE, en qualité de secrétaire auxiliaire.</p>
---	--

Olivier HOMOLLE propose aux membres du conseil municipal d'approuver la création d'un poste permanent de Gardien Brigadier à temps complet à compter du 1^{er} juillet 2024 et informe de l'avis favorable, à l'unanimité, des membres du CST lors de la réunion du 5 juin 2024.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal, à l'unanimité, décident d'approuver la création d'un poste permanent de Gardien Brigadier à temps complet à compter du 1^{er} juillet 2024 et d'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.



Olivier COLIN,
Maire.